

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causae servitis hujus apostolicae cathedrae doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la Liberté.) M. V. X.
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse fructu monitis adhaerere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Liberté)

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux

P. A.

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an.
 SUISSE Fr. 6 » 11 » 20 »
 UNION POSTALE » 10 » 19 » 36 »

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg
 La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
 Prix du numéro : 10 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & C^o, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 40 cent. pour le canton, 45 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

Bulletin politique

Le cabinet Rouvier n'est pas sur un lit de roses. Quoiqu'il ait pu encore se renforcer au dernier moment, du côté de la gauche radicale, par l'adhésion de M. de Hérédia, qui a accepté le portefeuille des travaux publics, il n'en est pas moins attaqué avec une extrême vivacité par toutes les fractions avancées du parti républicain. Dès le premier vote, la gauche radicale a manifesté une opposition irréconciliable.

Nous n'avons pas à examiner les termes de la déclaration ministérielle ; nous l'avons publiée hier, et nos lecteurs ont pu se convaincre qu'il ne s'y trouve aucun passage dont les droites puissent se déclarer satisfaites. Dans l'application des lois scolaires, c'est à peine si on laisse entrevoir un peu de modération ; dans la loi en préparation sur le service militaire, on proclame que l'on maintiendra l'obligation de servir pour les séminaristes.

Malgré tout, la droite ne paraît pas mal disposée pour le nouveau cabinet. Elle compte sur les circonstances, sur les nécessités de la situation, qui forceront le gouvernement à ménager les conservateurs pour résister aux attaques systématiques de la gauche radicale. Sans doute le ministère a déclaré qu'il ne resterait au pouvoir que s'il conservait une majorité républicaine ; mais une des conditions pour conserver cette majorité est bien certainement de tenir compte des intérêts religieux et de ne pas froisser les sentiments conservateurs d'un certain nombre de députés qui, sans épouser les aspirations des groupes monarchiques, votent cependant avec la droite, lorsque les grands principes sociaux sont en jeu.

Est-ce à dire que nous présagions une longue durée au cabinet Rouvier ? Nullement. C'est par la force des choses un cabinet d'affaires, qui peut durer quelques mois, ou être renversé au premier conflit, et Dieu sait si les occasions manqueront aux partis avancés pour en soulever. On ne se trompera pas, si l'on voit dans ce ministère un ministère de transition, après lequel M. Ferry pourra revenir au pouvoir, si un certain apaisement se produit ; au cas contraire, il n'y a plus que la dissolution. Cette perspective retiendra plus d'un député qui craindra les dépenses, toujours considérables, d'une campagne électorale, ou qui appréhendera de ne pas être réélu, car il y a beaucoup de départements où la majorité est assez faible pour pouvoir être changée par des oscillations de l'opinion publique.

La démonstration populaire en l'honneur du général Boulanger n'a pas eu d'importance. Les meneurs essent, du reste, commis une insigne maladresse en poussant les choses trop loin. Il suffit que l'on sache qu'au jour où Boulanger en appellera à son épée, il se trouvera

des hommes, soudoyés ou non, pour le suivre. Dans l'état de désarroi où est la France, cette démonstration n'est pas sans gravité.

Nouvelles fédérales

Compte d'Etat de la Confédération.

— On nous écrit de Berne, le 1^{er} juin : « La Commission du Conseil national chargée de l'examen des comptes d'Etat pour 1886 s'est réunie ce matin au Palais fédéral à Berne. Elle est composée de 11 membres. 3 se sont fait excuser. Les 8 présents se sont répartis les Départements comme suit :

Département politique : Karrer et Carteret.

Intérieur : Good (Saint-Gall) et Carteret. Justice et police : Evéquo (Valais), Bühler (Grisons).

Militaire : Bühler (Grisons), Francillon (Berne).

Finances et péages : Bühler (Zurich), Francillon.

Commerce et agriculture : Durrer (Nidwald), Evéquo.

Poste et chemin de fer : Durrer, Carteret. La Commission terminera ses travaux samedi. »

Suisses à l'étranger. — Un peintre suisse de l'Ecole de Düsseldorf, M. H. Bachmann, vient d'obtenir à l'Exposition du palais de Sydenham, à Londres, la médaille du Jubilé pour le plus beau tableau peint depuis 1879. Le tableau de M. Bachmann représente un enterrement en Suisse dans la haute montagne. Il avait déjà obtenu une médaille d'or à l'Exposition d'Anvers.

Nouvelles des cantons

Le pèlerinage du Valais. — On nous écrit de Sion, le 31 mai :

« Le pèlerinage national valaisain à Notre-Dame de Valère a réussi au delà de toute attente. Le matin le temps était pluvieux. Les brouillards s'amoncelaient de toutes parts et la journée s'annonçait mauvaise pour notre rendez-vous, quoique excellente pour la campagne. On prévenait les officiants et les prédicateurs pour les différentes églises de la ville, où l'on recevrait les pèlerins qui nous arriveraient par les deux trains ; car on ne comptait guère avoir des participants des paroisses du centre.

Cependant vers les 7 1/2 h. des chants se font entendre de divers côtés. De tous les coteaux qui dominent la capitale, de longues processions nous arrivent. Plus à hésiter, il faut aller à Valère, malgré la pluie qui continue de tomber douce, mais abondante. Bientôt la place d'armes est couverte de processions qui se rangent en ligne, les uns derrière les autres, à mesure qu'elles arrivent. Les deux trains nous amènent chacun un millier de pèlerins. Quand le dernier est arrivé sur la Planta, Monseigneur nous bénit, puis le cortège déjà formé se met en marche pour Valère, au chant de l'Ave Maria. C'était un défilé vraiment grandiose. Il a duré plus de deux heures. — Différentes personnes qui ont compté les participants ont trouvé environ douze mille

personnes. Donc deux mille personnes de plus que ne le donnait la dépêche de la Liberté.

La bannière des pèlerinages était portée par cinq jeunes gens des premières familles de Sion. — Le conseil d'Etat en corps suivait le clergé, ainsi que le bureau du Grand Conseil et les magistrats de la ville et du district de Sion ; des préfets, des députés et un grand nombre d'autorités des autres parties du pays ont pris part au pèlerinage.

Avant même l'arrivée de toutes les processions sur le plateau, la messe a commencé au milieu du recueillement général. A l'Evangile, M. le curé de Torrenté adressa une petite allocution pour souhaiter la bienvenue aux pèlerins. Le sermon principal, qui fut écouté avec beaucoup d'attention, a été donné par M. le doyen Blanc, curé d'Ardon. Pendant ce temps, les pèlerins de langue allemande avaient leur office et leurs sermons à l'église même de Valère qui était comble. De là, ils se sont remis en procession pour aller s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Longeborne, et revenir ensuite à Sion pour le train de 5 heures. Les pèlerins français redescendent processionnellement à la cathédrale, où après une courte allocution de M. Nantermod, directeur du Séminaire, a eu lieu le salut du Très Saint-Sacrement, puis le départ des pèlerins, les uns en procession, les autres par le train. — Depuis les 8 heures la pluie avait à peu près cessé. Notre pieuse manifestation a donc parfaitement réussi.

C'a été une belle journée pour nos catholiques populations. Elles en garderont un souvenir ineffaçable. X. »

Mgr Fiala. — Le Pays annonce que l'état de santé du vénérable évêque de Bâle laisse malheureusement encore beaucoup à désirer. Aussitôt que les beaux jours seront un peu plus stables, Sa Grandeur quittera Soleure pour aller respirer l'air des montagnes.

Dignité ecclésiastique. — M. le doyen Stocker, à Arth, commissaire épiscopal, a été élevé à la dignité de camérier honoraire de Sa Sainteté.

Bruit de bourse. — Une spéculation à la baisse a été tentée hier à Berne à l'aide du faux bruit que l'on a fait circuler d'une révolution qui aurait éclaté à Paris. A l'appui de la nouvelle, on se montrait une dépêche de Paris qui l'annonçait. Il va sans dire que c'était une pure manœuvre de spéculateurs peu scrupuleux.

Une concession à Soleure. — Dans sa séance du 1^{er} juin, le Grand Conseil de Soleure a appelé aux fonctions de conseiller d'Etat M. Roth, secrétaire de préfecture à Breitenbach. L'élu appartient au parti conservateur.

Ont été nommés censeurs de la banque, M. Basile Roth, banquier, et M. Maurice Schmid, à Olten.

Grand Conseil de Berne. — Dans sa séance du 1^{er} juin, le Grand Conseil de Berne a décidé, par 74 voix contre 71, de discuter encore dans cette session le projet de loi sur la police des denrées alimentaires.

Dans la discussion de la loi pour la répression de l'usure, M. le conseiller d'Etat Egli a parlé au nom du Conseil exécutif, M. Moschard, au nom de la commission. L'entrée en matière a été votée, et la discussion des articles a commencé.

Bienne-Macolin. — L'inauguration du funiculaire Bienne-Macolin a eu lieu mercredi. La cérémonie a commencé à onze heures par la réception des délégués des autorités fédérales et cantonales. Les invités ont ensuite pris place dans les wagons du funiculaire, pour parcourir la nouvelle ligne et se rendre à l'hôtel de Macolin, où un banquet a eu lieu.

Coup de foudre. (Correspondance.) — Le 1^{er} juin, à 3 h. 10 de l'après-midi, le feu du ciel est tombé sur une maison d'Yvonand (Vaud), comprenant habitation, deux granges et une écurie. Tout a été réduit en cendres.

Dix-huit pompes se sont rendues sur le théâtre de l'incendie.

Le bétail a été sauvé, mais le mobilier est resté dans les flammes.

Un pèlerin suisse à Jérusalem. — On nous communique une lettre écrite de Jérusalem, le 13 mai, par M. l'abbé Godat, curé de Noirmont ; il est, dit-il, un des rares pèlerins qui n'aient pas connu le mal de mer.

Le pèlerinage a visité le Carmel, Nazareth et Tibériade. Il faisait dans cette partie de la Palestine une chaleur étouffante (47° à Tibériade). M. Godat a vu aussi Capharnaüm, et il est de ceux qui se sont rendus à Jérusalem en passant par la Samarie. Le voyage à travers la Samarie s'est bien effectué, mais il a été excessivement pénible.

« Je n'aurais, dit-il, jamais supposé que la Palestine était un pays aussi montagneux, aussi aride ; mais c'est un pays qui porte dans sa physiologie le cachet de grandes choses. Jérusalem est vraiment la ville du Seigneur. » M. Godat y est arrivé le lundi 16 mai vers le soir.

La chaleur est également très intense dans la Palestine méridionale, et la semaine précédente, onze personnes étaient mortes de chaud sur les bords de la Mer-Morte.

Le cas de Sbarbaro. — Nous avons raconté hier l'arrestation sur territoire italien du professeur Sbarbaro, qui séjournait depuis un peu plus d'un an à Lugano où il s'était réfugié pour échapper aux conséquences d'une condamnation pour délit de presse. La *Gazzetta ticinese*, le *Bund* et d'autres journaux croient qu'il y a eu guet-apens ; plusieurs voudraient même y impliquer le conseil d'Etat du Tessin, mais cette insinuation ne soutient pas l'examen. De tous les réfugiés italiens, M. Sbarbaro est très certainement un de ceux qui donnaient le moins de soucis au gouvernement. Il ne s'est jamais mêlé de près ni de loin des questions politiques débattues dans le canton du Tessin. Pourquoi donc le conseil d'Etat aurait-il cherché à se débarrasser d'un réfugié si peu gênant ?

M. Sbarbaro a insisté pour accompagner une dame italienne dont l'extradition avait été accordée. Le cocher qui conduisait la voiture a-t-il été payé par la police ita-

produit le cent pour un, et le Pape est trop bon agriculteur pour qu'il soit permis de supposer qu'il a semé sur le sable.

M. Cairoli est malade. Les médecins lui ont conseillé de quitter Rome.

Lucerne, 2 juin.

Le Grand Conseil a voté à une grande majorité la prise en considération de la motion de Stutzer concernant l'introduction d'une norme légale pour la représentation équitable des minorités dans les tribunaux de district et dans les conseils communaux.

MM. Hochstrasser, Zemp et Segesser ont appuyé la motion.

L'abaissement du prix du sel a été repoussé par 69 voix contre 19.

La motion concernant l'introduction du système des urnes pour les élections a été adoptée à la presque unanimité.

Dépêches télégraphiques

PARIS, 1^{er} juin.

La commission de l'armée entendra vendredi le général Ferron. On assure que le nouveau ministre de la guerre accepte le projet de loi militaire avec quelques modifications.

Le Paris parle de nouveau de la prorogation des Chambres vers la mi-juin. Le cabinet emploierait les vacances à établir le budget.

La police a pris des précautions aujourd'hui pour le cas où de nouvelles manifestations se produiraient dans la soirée.

PARIS, 1^{er} juin.

M. Hovelacque, autonomiste, a été élu président du conseil municipal de Paris. Le préfet de la Seine sera questionné sur les mesures urgentes à prendre pour la sécurité dans les théâtres.

BRUXELLES, 1^{er} juin.

La grève dans le bassin de Seraing est terminée. On a l'espoir qu'il en sera bien-tôt de même de la grève de Mons.

SAINT-PETERSBOURG, 1^{er} juin.

Suivant la *Gazette allemande de Saint-Petersbourg*, le conseil d'empire russe a décidé à une grande majorité de n'accepter qu'une élévation de cinq roubles pour le prix des passeports valables pour six mois délivrés aux sujets russes. Le prix de ces passeports serait ainsi porté à 10 roubles.

Le même journal annonce que la Commission anglo-russe de délimitation des frontières continue à siéger. On attendait lundi l'arrivée d'un courrier apportant de Londres des instructions nouvelles pour les plénipotentiaires anglais.

Dernières dépêches

Paris, 2 juin.

Les journaux anglais reconnaissent que la Russie et la France n'approuvent pas la convention de l'Angleterre au sujet de l'Egypte.

Le bruit court que le sultan céderait définitivement l'île de Chypre à l'Angleterre, laquelle en compensation renoncerait aux clauses de la convention anglo-

turque qui établissent le protectorat anglais effectif sur l'Egypte.

Athènes, 2 juin.

M. Tricoupis a déposé à la Chambre un projet d'emprunt destiné à régler la dette flottante. Il ajoute que les négociations de cet emprunt sont en bonne voie.

Rome, 2 juin.

Tous les journaux s'occupent du discours du Pape et de la conciliation, ainsi que de l'article de l'*Osservatore romano*. On recherche si cet article a une origine officieuse ou non officieuse.

Dans ces divers commentaires règne une grande confusion d'idées et de jugements.

La *Gazzetta d'Italia* dit à propos de cette multiplicité d'appréciations :

Heureusement la conciliation ne devra pas être négociée par les journaux ; elle avancera malgré tout et nous mènera au but désiré. La parole de Léon XIII a été trop précise, et il serait ridicule de croire qu'il l'a lancée sans savoir où elle irait tomber. La bonne semence

lienne? C'est possible, mais peu probable. Car M. Sbarbaro n'avait pas attiré d'abord l'attention des douaniers qui ont arrêté la voiture, et on n'aurait probablement pas pris garde à lui, sans l'insistance avec laquelle il suppliait le cocher de le ramener sur le territoire suisse. Sa maladresse l'a fait soupçonner.

Après cela, comme dit Lafontaine :

Amour, amour, quand tu nous tiens,
Adieu sagesse, adieu prudence!

Un accident. (Corresp. de Berne.) — Un accident est arrivé sur la ligne du chemin de fer, dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, près de Worblaufen, sur la ligne de Berthoud à Berne.

Un jardinier de Chambésy (Genève) et sa femme revenaient de Vienne (Autriche) par le train direct de nuit, qui arrive à Berne à minuit 15. La femme sortit du wagon pour aller sur la plateforme; de là elle sera tombée, et on l'a trouvée le lendemain matin morte ayant les deux jambes coupées.

Le mari était endormi, et ne s'est aperçu de l'accident qu'au moment de l'arrivée en gare à Fribourg, vers 1 h. 50 du matin. Il est descendu et a attendu le train de 4 h. 42 qui l'a ramené à Berne où il a appris que le corps de sa femme avait été retrouvé.

Petite chronique des cantons

L'office de paix du cercle de Grandcour (Vaud) a procédé, dimanche matin, à la levée du corps d'une femme de la localité, trouvée morte dans un champ près du village. — On ignore les causes de cet accident sur lequel la justice informe.

— Un père de famille de Villeneuve (Vaud) vient de trouver la mort dans des circonstances particulièrement tragiques. Il se promenait paisiblement sur la rive du lac, quand soudain un gros dogue lui saute au cou et d'un coup de dent lui tranche l'artère carotide; la mort a été instantanée. Il laisse une veuve et trois enfants en bas âge. Hétons-nous de dire que la victime est un cygne.

— La blessure du chauffeur du *Gaspar-Escher* est bien moins grave qu'on ne l'avait dit d'abord. Le médecin de l'hôpital Pourtalès espère qu'il se rétablira promptement.

Nouvelles de l'étranger

La manifestation parisienne

On nous écrit de Berne : « Dans la ville fédérale on n'a entendu parler qu'en termes fort vagues de la manifestation faite à Paris dans la soirée du 31 mai devant l'Opéra et aux abords de l'Elysée en faveur du général Boulanger. Seule, une dépêche particulière est venue annoncer qu'il se passait quelque chose d'anormal dans la capitale de la France. Ni au Palais fédéral ni à l'ambassade de France on n'avait reçu un avis officiel. Cette circonstance démontre que notre ministre M. Lardy et le gouvernement français n'ont pas attaché d'importance à ce commencement d'agitation populaire. »

L'incendie de l'Opéra-Comique

Les travaux de déblaiement de l'Opéra-Comique sont achevés. On a retrouvé que des fragments informes et des lingots de divers métaux. Le *Temps* dit que le chiffre officiel des corps retrouvés est de 70, dont

58 ont été reconnus; en outre deux fourgons ont transporté à la morgue une grande quantité de débris humains.

Les fêtes de charité

On se souvient des fêtes organisées, à la fin de l'automne dernier à Paris, pour venir en aide aux inondés du Midi. On les avait appelées les fêtes du Soleil; on y voyait la *Tarasque*, des Arlésiens et des Arlésiennes authentiques: toutes les misères devaient être secourues après de telles réjouissances.

On vient de publier le compte des recettes et des dépenses: il reste un bénéfice net de 333 fr. 80 centimes sur les centaines de mille francs qui ont été dépensés!

Tant il est vrai qu'il n'y a qu'une manière de venir en aide aux malheureux, c'est de leur faire la charité en s'imposant à soi-même un sacrifice!

Mais est-ce l'exercice de la charité, est-ce le soulagement des malheureux que l'on demande à ces fêtes? N'est-ce point uniquement le plaisir? mais un plaisir hypocrite, honteux de lui-même, et se couvrant du voile de la première des vertus.

L'agitation ouvrière en Belgique

Ainsi que nous le disions hier, les grèves paraissent entrer dans la période de décroissance; tout porte à croire que l'agitation ouvrière sera entièrement calmée avant la fin de la semaine.

Le travail a repris mardi matin dans plusieurs charbonnages du Borinage, et on s'attendait pour le lendemain à une reprise générale.

La grève est considérée comme à peu près terminée dans le bassin de Seraing. Samedi, il y avait encore 1300 grévistes: 500 d'entre eux ont repris le travail mardi matin. Le calme règne dans tout le bassin.

Le syndicat des mécaniciens de Bruxelles a décidé la grève, malgré l'avis de la fédération bruxelloise qui la repoussait.

M. Anseele, le chef des socialistes de Gand, qui assistait à la séance, a combattu la proclamation de la grève.

La soirée de lundi a été assez calme à Bruxelles. Quelques petites bandes ont été dispersées par la police.

A Saint-Vaast (centre), les gendarmes ont dispersés plusieurs bandes de grévistes. Un de ceux-ci a été grièvement blessé.

Une bande de deux cents mécaniciens grévistes ont parcouru mardi matin la commune de Molenbeck, un des faubourgs de Bruxelles.

Les grévistes essayaient d'entraîner les ouvriers qui travaillaient, mais ils n'ont pas réussi.

Toutes les mesures ont été prises par la police pour éviter des désordres.

Les femmes ont tenu deux réunions, à La Louvière et à Haine Saint-Pierre. Les hommes étaient rigoureusement exclus de ces réunions. Les orateurs, tous du sexe féminin, ainsi que le public, étaient très exaltés.

Comme la presse était exclue, on ignore le texte des discours et des résolutions.

A la sortie du meeting, les femmes ont été dispersées, à Haine Saint-Pierre, par un escadron des guides, et à La Louvière, par la police et les gendarmes.

La santé du prince impérial d'Allemagne

L'état général du prince impérial s'est amélioré, mais les dangers que présente la situation de la gorge sont toujours graves. La cicatrice laissée par l'opération s'est bien présentée; elle est examinée tous les jours. Aucune suppuration ne s'est formée

après l'écoulement abondant qui a suivi l'incision; aucune excroissance ne se manifeste jusqu'ici. Le danger consiste surtout dans une extension possible, apparente ou interne de la tumeur du côté du larynx. La région de la gorge est toujours très douloureuse à la palpation extérieure; l'enrouement persiste, ainsi que des sécrétions assez abondantes de mucosités.

L'état général est meilleur; les yeux du prince sont moins saillants qu'il y a quelques jours; son regard a repris son expression vive et bienveillante; s'il ne peut parler beaucoup sans ressentir de vives douleurs dans la gorge, il éprouve cependant plus de facilité d'élocution.

Le prince continue à supporter son traitement avec belle humeur. Il professe généralement peu de confiance envers les médecins et aime à leur lancer d'innocentes plaisanteries. Il faut une surveillance continue, dont se charge avec le plus grand dévouement la princesse Victoria, pour que le prince suive son traitement à la lettre.

C'est le prince de Bismark qui a obtenu de l'empereur l'autorisation d'insérer dans le *Moniteur de l'Empire* la note officielle qui y a paru, il y a trois jours, sur l'état du prince impérial. On a trouvé généralement à Berlin, dans les cercles diplomatiques, que la rédaction de ce communiqué n'était pas heureuse. Une de ses phrases ferait croire à une situation désespérée. Elle n'a, du reste, pas été soumise aux médecins dans sa forme définitive.

On parle d'un séjour du prince impérial dans le nord de l'Italie, après guérison et disparition complète de la tumeur.

D'autre part, on télégraphie de Londres qu'il est définitivement convenu que le prince impérial d'Allemagne ira à Londres assister aux fêtes du jubilé de la reine, bien que peut-être il ne puisse y prendre part que dans une mesure assez restreinte. Le prince profitera de sa visite à Londres pour faire encore une fois appel aux soins du docteur Mackenzie. Il se propose d'aller, après les fêtes, passer quelque temps avec sa famille dans l'île de Wight.

Le correspondant anglais croit pouvoir démentir l'abattement moral et les accès de tristesse du prince, qui, au contraire, dit-il, a la plus grande confiance dans son prochain rétablissement.

Suivant la *Pall Mall Gazette*, le docteur anglais M. Mackenzie qui a soigné le prince impérial serait arrivé juste à temps pour empêcher une terrible opération que voulaient faire les docteurs allemands. L'opération projetée aurait peut-être coûté au prince impérial la vie et en tous cas sa voix.

C'est sur les instances de la princesse impériale, qui a télégraphié elle-même à la reine Victoria, sa mère, que le D^r M. Mackenzie est venu à Berlin.

Le prince impérial a assisté lundi avec sa famille à la fête anniversaire de la fondation du bataillon scolaire d'infanterie à Potsdam.

Le procès de Leipzig

Le *Journal d'Alsace* a publié la liste de huit accusés qui sont renvoyés devant les 2^e et 3^e chambres criminelles réunies du Reichsgericht sous l'inculpation d'affiliation à une société secrète et de préparation du crime de haute trahison.

La cour a désigné d'office un défenseur à chacun des accusés.

L'affaire est annoncée pour l'audience du lundi 13 juin et prend le titre un peu ambigü d'*affaire de la Ligue des patriotes*.

C'est la dénomination adoptée par la presse, bien entendu, et non, que l'on sache,

semblait lui coûter, fut le signal que tout était perdu.

Andrews et les hommes placés à ses côtés sur la machine, Brown, Knight et Wilson, venaient de prendre une décision fatale: les volontaires allaient tous se séparer et tirer chacun de leur côté pour tenter de rejoindre l'armée. Cette mesure désastreuse, due à Andrews, lui était inspirée par deux motifs: d'abord, cet homme brave et courageux par excellence, ne comprenait pas la valeur du soldat; habitué à lutter et à agir par la ruse, il n'admettait ni l'attaque, ni la défense par la force; il espérait aussi que, comme lui, chaque homme parviendrait soit à se cacher, soit à sortir des mains de l'ennemi en inventant une histoire quelconque. Le second motif qui l'engageait à agir ainsi, venait de ce qu'il était convaincu qu'en se disséminant, ses hommes éparpilleraient les forces de l'ennemi, les laisseraient et pourraient enfin leur échapper. En temps ordinaire, il aurait eu raison, mais dans l'état d'esprit où étaient les confédérés, affolés par la nouvelle de la marche de Mitchell, terrifiés par la tentative même des fédéraux, il était bien certain qu'ils organiseraient des battues et que pas un homme n'échapperait à leurs recherches.

Il est possible, au contraire, que si les volontaires eussent quitté la locomotive tous ensemble, en troupe, et qu'ils se fussent avancés à travers champs, où la cavalerie n'aurait pu les suivre, jusqu'aux bords du Tennessee, ils auraient eu de grandes chances de rejoindre le corps de Mitchell en quarante-huit heures. C'était, du reste, l'opinion de plusieurs des

par la magistrature de Leipzig. Elle a quelque chose de sonore, d'excitant, qui la rendra peut-être populaire. Mais quant au reste, et au point de vue sérieux, ce serait une erreur de droit des gens et un coup de canif dans la charte des convenances internationales que de donner à une affaire jugée, aujourd'hui en Allemagne, mais d'une façon générale dans un pays quelconque, le nom d'une association, d'une société quelconque accréditée dans un pays voisin.

Ce serait une erreur d'autant plus caractérisée, qu'elle aurait pour conséquence, comme peut-être ici, de fausser un peu l'opinion en laissant croire que c'est la France entière que représente la Ligue des patriotes et qui est engagée par elle. Or, exactement, il ne s'agit à Leipzig que d'un procès criminel fait à des sujets de l'empire allemand, selon les lois de l'empire, et auquel on ne pourrait, sans la plus excessive in-correctio, donner d'apparence politique au point de vue international.

Visites princières à Vienne

Le roi Christian de Danemark est arrivé dimanche soir à Vienne dans le plus strict incognito; seul, le ministre danois, M. de Knuth, l'attendait à la gare. Le roi se rendit immédiatement à Preznitz pour voir sa fille, la duchesse de Cumberland, dont l'état est toujours sans changement appréciable.

Lundi, dans l'après midi, le roi a fait une visite à l'empereur François-Joseph.

Le prince de Montenegro est arrivé lundi soir avec sa femme et ses deux filles Milli-tza et Anastasia, et son fils Mirko. Il a été reçu officiellement à la gare par le comte Paar, aide de camp de l'empereur. Des équipages de la cour l'ont conduit à la Hofburg, où il habitera pendant son séjour à Vienne comme hôte de l'empereur. Mercredi, un grand dîner aura lieu en son honneur à la cour.

Les affaires d'Irlande

Le correspondant particulier du *Temps* à Londres assure ce journal qu' aussitôt après les vacances le gouvernement soumettra à la Chambre une résolution déclarant que l'état des affaires publiques demande l'urgence, c'est-à-dire que le pouvoir de régler les différents stades des projets de loi, de se prononcer sur des amendements et sur toute autre résolution, sera absolument entre les mains du président de la Chambre.

M. Gladstone a lui-même fourni un précédent le 2 février 1881. C'était le lendemain de la scène mémorable où vingt-sept membres irlandais furent suspendus; seulement le cas était autre. L'Irlande, il y a six ans, était le théâtre de crimes horribles.

Le gouvernement, pour faire passer cette résolution, compte sur l'appui des unionistes-libéraux, mais jusqu'à présent cet appui n'est pas encore assuré.

L'agitation en Irlande

En Irlande, on procède en ce moment à de nouvelles expulsions de fermiers insolubles, dans des conditions qui sont de nature à entretenir l'agitation et à l'envenimer. A Bodyke, par exemple, où il s'agissait de faire déguerpir une fermière du colonel O'Callaghan, il a fallu mettre sur pied une véritable expédition militaire pour exécuter le décret d'expulsion. Comme d'habitude, toute la population avait pris parti contre le propriétaire et la force armée, et des rixes se sont produites. Au moment où les huissiers allaient instrumenter, le sous-sherif qui se trouvait à

volontaires, et entre autres de Georges Wilson et de Pittenger.

Faut-il reprocher cette faute à Andrews, quelles que soient les conséquences terribles qu'elle eut plus tard? Non, assurément; jusqu'ici il avait lutté victorieusement contre toutes les difficultés, avait renversé tous les obstacles; maintenant, il était brisé et terrassé par la fatigue; depuis trente-six heures, il n'avait pas dormi et il n'avait pas mangé depuis vingt heures. Une faute est donc pardonnable; et puis, peut-on bien reprocher à un homme de s'être trompé quand il a payé son erreur au prix de sa vie?

Andrews, s'adressant à Brown, lui ordonna d'arrêter la machine, puis se tournant vers les hommes:

— Maintenant, garçons, chacun pour soi, séparez-vous, et faites ce que vous pouvez pour regagner l'armée fédérale. Cet ordre du chef prononçait la dissolution de l'expédition; Andrews n'était plus le chef, et les soldats se considéraient comme dégagés de leur devoir d'obéissance envers lui.

La plupart furent pris et exécutés. Quelques-uns subirent une affreuse captivité de plusieurs mois.

CONCLUSION

Cinq ans après les événements que nous venons de raconter, la prophétie de Georges Wilson s'était accomplie: le drapeau de l'Union: « stars and stripes » flottait victorieux sur tous les Etats-Unis; la Sécession était vaincue; du nord au sud, de l'est à l'ouest la paix régnait dans la grande République Américaine.

LES VOLEURS

DE LOCOMOTIVES

Par Fernand Hue

Dès que ceux qui nous donnent la chasse seront en vue, notre locomotive s'éloignera comme elle a coutume de le faire, mais plus lentement, pour attirer l'attention de l'ennemi. Selon leur habitude, les Confédérés modéreront d'abord leur allure, puis ils stopperont pour débarrasser la ligne; afin d'abréger le travail, ils descendront tous, nous en profiterons pour les attaquer; nous tirerons tous ceux qui seront à terre et sur la locomotive; et de nos ingénieurs sautera sur la plate-forme, renversera la vapeur et, ouvrant les soupapes toutes grandes, descendra pour venir nous rejoindre. La locomotive ennemie, lancée à toute vitesse, ira se briser contre le train suivant, embarrassant la voie, qui sera ainsi coupée pour les autres. Alors, remontant sur notre machine, nous pourrons fuir tranquillement et choisir à notre aise l'endroit où il nous plaira de l'abandonner, pour nous diriger ensemble sur l'armée du Nord.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres.

Certes, M. Andrews, la tentative est hardie, mais d'elle seule dépend maintenant notre salut.

Andrews parut frappé de cette proposition, mais, — et c'était là un des grands défauts de ce point homme, — s'il était capable d'exécuter de point en point un plan lentement combiné, il ne savait pas prendre une détermination; le croirait-on? pris au dépourvu, Andrews était très hésitant; il fallait qu'il tournât et retournât cent fois une idée dans sa tête avant de se décider. Et à l'heure actuelle, le temps était précieux; il fallait agir et non délibérer.

Le coup de sifflet du *Texas* retentit à peu de distance, les hommes sautèrent sur le *Général* et la course recommença, sans qu'Andrews eût pris un parti. Maintenant, du reste, la fuite était sans issue, elle n'avait plus qu'un but, rapprocher les fédéraux de leurs lignes afin de faciliter les chances de les rejoindre par les montagnes et les bois. Il convenait donc de se servir de la locomotive pour approcher le plus possible de Chattanooga. Quoique la marche fut encore rapide, elle était loin d'être comparable à la course vertigineuse qui avait précédé l'arrivée à Dalton; du reste, la locomotive se fatiguait, l'eau diminuait à vue d'œil et le combustible aussi: quelques morceaux de wagons, précieusement conservés, et un petit nombre de piquets arrachés aux palissades de la route, formaient toute la provision. Le foyer l'eut bientôt absorbée. Alors, Andrews prit deux sacs qu'il portait fixés à sa selle et dont il ne s'était pas séparé un seul instant depuis le départ; il les lança dans la fournaise. Pour les hommes, ce dernier sacrifice, qui

la tête de l'expédition est tombé en syncope, par suite de l'émotion que lui causaient les scènes de désordre; les paysans ont poussé des cris de triomphe, saluant cet accident comme « une manifestation du doigt de Dieu », et l'expulsion projetée a dû être abandonnée. On pourrait citer bien d'autres exemples pour prouver que l'agitation irlandaise, loin de décroître, s'accroît chaque jour.

Renseignements et Nouvelles

France. — Lundi a eu lieu l'élection de la nouvelle supérieure générale des Filles de la Charité.

C'est la Sœur Havard qui a été élue. La nouvelle supérieure générale, après avoir passé une partie de sa vie religieuse dans l'Amérique du Sud, était revenue depuis quelques années en Europe, et, après avoir rempli les fonctions de supérieure à Verdun, elle avait, en dernier lieu été appelée à la Maison-Mère, à Paris, où elle remplissait d'importantes fonctions.

Angleterre. — Le prince et la princesse de Galles s'étaient rendus samedi à Tottenham pour y inaugurer un hôpital. Au moment où le prince descendait de voiture son pied s'est embarrassé dans un tapis dont on avait recouvert le trottoir à cette occasion, et Son Altesse perdit l'équilibre. Un témoin de la scène retint le prince avant qu'il ne fût tombé. Mais le fils aîné de la Reine s'était néanmoins fait grand mal au pied; il a une légère entorse qui demandera quelques soins.

Les propriétaires des grandes filatures du Lancashire, du Cheshire se sont réunis vendredi à Manchester et ont résolu de restreindre leur production en diminuant de moitié les heures de travail. Cette résolution leur a été inspirée par le mauvais état de leurs affaires, résultant de certaines désastreuses spéculations sur les cotons à Liverpool.

Le steamer *City of Rome*, ayant à bord la reine des îles Hawaï, est attendu demain à Liverpool. Les honneurs officiels seront rendus à la reine.

Après qu'elle aura pris quelques jours de repos chez le capitaine Steward, à Rackheath Hall, près Norwich, elle se rendra à Londres probablement mardi.

Un fonctionnaire des affaires étrangères se tiendra à sa disposition pendant toute la durée de son séjour en Angleterre.

Allemagne. — Un bonheur peut être la cause d'un malheur. Le banquier Emile Des-sauer, de Francfort, avait, le 1^{er} mai, gagné dans une loterie le gros lot de 375,000 fr. Là-dessus il proposa à sa femme un voyage de plaisir à Paris, qui a eu son lugubre épilogue à l'Opéra-Comique. Ils laissent trois enfants de 1 à 5 ans.

Canton de Fribourg

Session du Grand Conseil

MERCREDI 1^{er} JUIN

Les hésitations du début. — Conversion des inconvertissables. — L'unanimité. — Résumé des débats.

Au début de cette séance, personne n'aurait osé espérer l'unanimité qui s'est produite. Comme nous l'avons dit, il y avait des hésitations et des réticences; l'économie du projet n'était pas suffisamment connue et les défenseurs n'avaient pas eu l'occasion encore de faire justice des critiques de certaine presse, pour qui tout projet émané du conseil d'Etat fait l'effet du mouchoir rouge aux yeux du taureau.

Le Confédéré avait parlé de scandale, d'iniquité et d'extorsion! Et l'on a vu ses patrons eux-mêmes, terrassés sur le chemin de Damas, reconnaître les avantages de l'opération et se fondre dans l'unanimité du Grand Conseil. En fait de conversion, on ne se serait pas attendu à celle-là! Mais devant l'exposé mathématique des chiffres et les clarités qui ont jailli de la discussion, l'opposition a dû se rendre, sous peine de paraître sacrifier les intérêts notoires de ses commettants à de mesquins sentiments, à un esprit d'hostilité systématique.

Dans les premiers jours du mois de juin 1867, une femme jeune, quoique prématurément vieillie par la douleur, couverte de longs vêtements de deuil, parcourait les rues d'Atlanta; un homme l'accompagnait.

Arrivés dans un quartier bouleversé, dans des rues dont les maisons en ruine attestaient le passage de la guerre, l'homme, montrant un espace de terrain qui avait dû être une place:

C'est ici, madame, dit-il; là s'élevait l'échafaud et, à quelques mètres plus loin, dans une fosse creusée à la hâte, on a jeté son corps.

Miss Dolly, la fiancée d'Andrews — car c'était-elle, accompagnée de l'ancien espion Twigg — s'agenouilla sur la terre; pendant longtemps, les yeux voilés de larmes, réprimaient à grande peine les sanglots qui l'étouffaient, elle contempla l'endroit où était mort le héros. Puis, toujours accompagnée de Twigg, elle parcourut toutes les routes qu'avait parcourues son fiancé, visita les prisons, les cachots où il avait vécu, où il avait souffert; elle vit le fameux « Trou » de Chattanooga où, après sa fuite, on l'avait rapporté sanglant, inanimé.

Son pèlerinage terminé, elle rentra à Flemingsburg, dans la maison qu'Andrews lui

Nous ne parlons pas ici des préoccupations légitimes qui ont pu se faire jour au sujet de la distribution tardive des pièces et de la situation faite à la Caisse d'amortissement. MM. Helmo et Corpataux, en exprimant franchement leurs craintes et leurs objections, ont donné occasion de dissiper bien des préventions, qui semblaient d'abord avoir quelque fondement. D'ailleurs, en ce qui concerne la Caisse d'amortissement, le problème avait été résolu d'avance par les concessions du conseil d'Etat. Les débats ont été ouverts vers neuf heures et demie.

Le rapport de la majorité de la Commission est présenté par M. Reichlen.

M. Reichlen va d'abord au-devant du reproche de précipitation. La Banque commerciale avait fixé un délai très court, qui explique la convocation subite du Grand Conseil. C'est du reste dans les habitudes des Banques de ne se lier que pour une date très rapprochée, car dans l'intervalle peuvent se produire des événements de nature à modifier les cours et le taux de l'intérêt.

Depuis longtemps, la question des Eaux du Jura était pendante; d'autre part, une motion en faveur des communes obérées par la dette Bulle-Bolligen avait été renvoyée au conseil d'Etat avec recommandation. Il fallait régler une fois pour toutes ces difficultés interminables. Le conseil d'Etat, désireux de mettre un terme aux revendications qui lui étaient adressées périodiquement, cherchait une solution. C'est dans ces conjonctures que M. Bavevey présenta à la Direction des Finances un projet d'emprunt à lots qui lui paraissait devoir satisfaire à la fois les intérêts de l'Etat et ceux des communes. La Direction des Finances communiqua ce projet au conseil d'Etat qui, voyant de sérieux avantages pour le consortium des communes intéressées, décida de le proposer à votre ratification.

Il s'agit, comme le message du conseil d'Etat l'expose clairement, d'un emprunt à lots de trois millions, qui serait émis en 60,000 obligations de 50 francs. La Banque commerciale reçoit 51,320 obligations et verse une somme de 1,900,000 francs, qui serait employée à rembourser les dettes suivantes:

Fr. 1,200,000 au paiement de la dette des communes de la Moosgemeinde.

Fr. 150,000 au paiement de la dette des communes de la vallée de la Jogne.

Fr. 80,000 au prêt voté en faveur de la Société de Navigation.

Fr. 470,000 à la formation d'un dépôt à la Caisse d'amortissement.

Total: 1,900,000 francs.

A cette somme, il faut ajouter 8680 titres qui sont remis à l'Etat de Fribourg et que ce dernier accepte au pair. Ces obligations qui reçoivent l'Etat seront appliquées au paiement de l'obligation de 234,000 francs contre la Société de Navigation et de l'avance de 200,000 francs faite aux communes et aux propriétaires de la Moosgemeinde.

M. Reichlen répond ici à diverses objections. On a parlé de cette opération comme s'il s'agissait d'un nouvel emprunt. C'est une opinion erronée. Il s'agit d'une simple novation. Au lieu d'avoir désormais l'Etat pour créancier, les communes et la Société de Navigation seront débitrices de la Banque commerciale par l'intermédiaire de la Caisse d'amortissement.

On a objecté aussi le chiffre supérieur de la dette; on oublie que l'augmentation du capital est plutôt fictive; il s'agit d'une opération dans le genre de celle de la rente; nous devons nous baser sur l'annuité. Or, personne ne pourra contester que l'annuité est considérablement diminuée. Le bénéfice réservé à la Banque commerciale a paru exagéré, mais avant d'avancer ici des chiffres, il faudrait savoir à quel cours se vendront les actions; il est possible qu'elles baissent; il peut y avoir du chômage. En outre, la Banque commerciale, qui prend l'émission à forfait, assume tous les risques

avait légués. Depuis, elle a fermé les yeux de Mme Andrews, qui ne survécut que peu de temps à la mort de son fils.

Vêtu du costume de veuve, Miss Dolly attend avec impatience le jour qui la réunira à son fiancé, et dépense en œuvres de charité l'immense fortune qu'il lui a laissée.

Douze des membres de l'expédition vivent encore; quant aux sept soldats exécutés, ils reposent dans le cimetière de Chattanooga. Les sept tombes sont côte à côte, rangées en demi-cercle; sur chacune, une pierre porte gravés le nom et le grade de chacun des héros.

Cette partie du cimetière domine une grande étendue du chemin de fer de Géorgie, de cette même ligne qu'ils voulaient détruire et pour laquelle ils ont donné leur vie.

A l'ombre des hautes montagnes, dans cet endroit paisible que ne troublaient ni le bruit de la ville ni le mouvement de l'activité humaine, ils dorment en paix leur dernier sommeil, comme si la mort était venue les frapper au sein de leur famille au lieu de les avoir saisis au milieu de l'horreur de l'échafaud.

Paix à ces braves!

et périls. Son bénéfice n'est pas du tout assuré. Il est donc juste qu'un peu de marge lui soit laissée.

Quelle sera maintenant la situation faite par cet emprunt aux communes intéressées? La voici: Les communes de la Moosgemeinde payeront désormais une annuité de 37,000 francs au lieu de 60,000. M. Liechti a demandé au sein de la Commission qu'on réduisît encore cette somme de 1800 francs en prenant pour base le capital non contesté. La Commission n'a pu admettre cette réclamation; si on avait mis hors de compte les 200,000 francs contestés par la Moosgemeinde, les communes de la vallée de la Jogne auraient eu le droit de demander la même faveur, car le capital de leur dette n'est pas non plus à l'abri de toute contestation.

Pour ces dernières communes, l'annuité de 10,000 francs payable jusqu'en 1911 est réduite à une annuité de 4,000 fr. payable pendant 75 ans. Après examen, les communes ont reconnu qu'elles avaient avantage à accepter cette combinaison. Nous voyons encore dans ce projet d'autres facilités; les communes pourront se libérer à volonté. Un compte spécial est établi pour chacune. Si elles ont de l'argent disponible, elles pourront se libérer par anticipation. En résumé, elles ne payent plus qu'un intérêt de 2 1/2 % avec amortissement de 1/6, soit en tout 3 1/6 %, au lieu de 4 %.

Quant à la Caisse d'amortissement, elle fait une objection. Elle reçoit en dépôt 470,000 francs et elle perçoit des communes débitrices une somme de 49,000 francs. Or, si le taux d'intérêt à bonifier par la Caisse sur le dépôt de 470,000 francs est fixé à 3 1/2 % pendant les 75 années, cet établissement serait à découvert, la dernière année de l'emprunt, d'une somme de deux millions environ. Le conseil d'administration de la Caisse a dès lors demandé que le capital initial soit augmenté d'environ 300,000 francs. Pour ma part, j'ai proposé de remettre à la Caisse d'amortissement les 8680 titres de l'Etat. Mais la Commission n'a pas cru devoir entrer dans ces vues. Vous déciderez ce qu'il y a à faire en ce point.

M. le rapporteur conclut en recommandant l'adoption du projet. Les avantages de l'opération proposée sont si manifestes que la ville de Bulle demande à entrer dans la combinaison.

M. Francey, prévenu trop tard qu'il faisait partie de la Commission, s'est trouvé absent. Il se borne à une seule observation. Il aurait voulu qu'on étendît les avantages de cette conversion à d'autres communes encore, qui sont débitrices de l'Etat et qui lui payent un intérêt de 4 %, même de 5 %. Ces communes trouveraient un grand soulagement dans la combinaison qui est proposée.

M. Menoud, commissaire du gouvernement, répond à la principale objection qui a cours dans le public. On a fait croire que l'Etat se chargeait d'une nouvelle dette de trois millions. C'est une erreur. L'emprunt est fait en faveur des communes, pour le remboursement de dettes qui les obèrent. Depuis de nombreuses années, des revendications se posaient; on demandait le secours de l'Etat; des motions ont été sans cesse formulées. Le conseil d'Etat a été invité à s'occuper des moyens de venir en aide à ces communes. Il a étudié à cet effet diverses combinaisons, il est entré en négociations et il a fini par s'arrêter à une mesure qui lui paraissait concilier les intérêts de l'Etat avec ceux des communes. Il ne faut point oublier, en effet, que le prêt proposé est destiné à des communes qui sont en partie débitrices de l'Etat.

L'Etat dès lors ne prend aucun engagement qu'il n'ait déjà contracté. Il donne son cautionnement en échange du remboursement de ses créances. Ce cautionnement n'empire aucunement sa situation; si les débiteurs sont solvables, il ne risque rien; s'ils sont insolubles, la situation de l'Etat comme créancier serait tout aussi désavantageuse.

Les avantages que retirent les communes de la combinaison que nous proposons sont reconnus de tout le monde. Les communes, les premières intéressées, se déclarent satisfaites. M. Francey aurait même voulu que toutes les communes endettées pussent participer à ces avantages; pour ma part, je n'y aurais pas été opposé, si l'on n'avait pas prétendu qu'ainsi l'Etat se chargeait de nouvelles dettes. En ce qui concerne spécialement la ville de Bulle, la Banque commerciale n'a pas voulu prendre d'engagement.

M. le Directeur des Finances rappelle ici que, ensuite de l'autorisation déjà donnée par le Grand Conseil, on avait arrêté, il y a quelques mois, des bases d'une première convention pour le remboursement de l'emprunt de la Moosgemeinde. Les détails mêmes étaient déjà fixés, et la Caisse d'amortissement avait été chargée du nouvel emprunt. Or, cette convention portait justement des conditions analogues à celles qui sont soumises aujourd'hui à la ratification du Grand Conseil.

L'assemblée des communes et des propriétaires intéressés à la correction des Eaux du Jura ont accepté à l'unanimité et

avec satisfaction les nouvelles propositions. Nous avons en main la réponse du comité administratif. Ainsi la question de la Moosgemeinde serait liquidée, à l'avantage de tous.

En ce qui concerne la question Bulle-Bolligen, toutes les communes de la vallée de la Jogne ont adhéré. Seule, la commune de Charney s'est tenue à l'écart. Si elle ne revient pas de son refus, il se produira une conséquence toute simple, c'est que Charney payera encore pendant vingt-cinq ans 4,000 francs au lieu de 1,600. La Caisse d'amortissement n'y perdra rien!

Passons à la Société de Navigation. Ici nous avons déjà voté un prêt de 80,000 fr.; de plus, cette Société est débitrice envers l'Etat d'une obligation de 234,000 francs au 4 %. Elle paye jusqu'à présent un intérêt de 13,745 francs sans amortissement. Or, avec la nouvelle combinaison, elle ne payera plus qu'une annuité de 8000 francs avec amortissement. C'est donc un gain de 5000 fr. par an. Avec cette somme on formera un fonds de réserve pour l'entretien du matériel.

Le service de la dette sera fait par la Caisse d'amortissement. Dans ce but, nous créons un fonds d'amortissement. De là le versement de 470,000 francs, dont l'intérêt au 4 % doit servir à faire le service de l'emprunt.

La Caisse d'amortissement s'est adressée au Grand Conseil, faisant observer que le 4 % ne pourra pas être obtenu. Elle demande en conséquence que l'Etat lui cède les titres qu'il recevra de l'emprunt en remboursement de prétentions contestées. Car l'Etat tirera en effet de l'opération cet avantage qu'il aura en portefeuille des titres ayant plus de valeur, à mon avis, que la créance de 200,000 fr. contestée par les communes de la Moosgemeinde.

La Caisse d'amortissement demande ces titres pour faire face au service qu'on exige d'elle. Je crois que la Caisse pourrait s'en passer, car rien ne l'empêchera de placer ses 470,000 fr. au 4 % sur hypothèque. Mais admettons qu'elle ne puisse prêter qu'un 3 1/2 %; tenant compte de cette observation, nous vous proposons de modifier en ce sens l'art. 4 du présent décret.

Concours de musique. — Le Comité d'organisation pour le concours de musique à Bulle nous adresse l'appel suivant:

Depuis sa fondation, la Société cantonale des musiques instrumentales fribourgeoises n'a eu que des réunions annuelles sans détermination de l'ordre de mérite. Maintenant les circonstances ont changé; trop faibles à leur berceau, les jeunes sociétés de la campagne auraient couru au devant d'un échec en concourant avec leurs sœurs aînées des villes; le découragement se serait peut-être emparé d'elles. Mais le progrès a fait son chemin et un concours a été décidé pour 1887. Cette joute philharmonique aura lieu à Bulle les 19 et 20 juin prochain.

Une fort jolie cantine s'élève déjà au centre de la ville; les divers comités travaillent avec activité à préparer à leurs hôtes une réception digne de la réputation du chef-lieu de la Gruyère.

Treize musiques du canton prendront part au concours; quatre du canton de Vaud assisteront à la fête comme invitées; ce sont l'Union instrumentale de Lausanne, la Lyre de Vevey, l'Abeille de Lucens et la Verte et rouge de Moudon. Il y aura en tout environ quatre cent cinquante exécutants.

Les populations de nos campagnes et des villes se sont déjà vivement intéressées aux fêtes données ces années dernières; elles ont montré par leur affluence que le sentiment de la musique, c'est-à-dire du beau, existe chez elles et ne demande qu'à être cultivé. Accourez donc, citoyens et campagnards, venez nombreux; vous verrez ce que le travail et la persévérance ont obtenu dans un certain nombre de villages. Vous ne regretterez ni votre déplacement, ni la dépense minime que vous aurez à faire.

Chers amis du canton de Vaud, vous qui venez si souvent admirer notre verte et pittoresque contrée et fraterniser avec nous, réservez votre partie de plaisir d'être pour notre fête. Vous pouvez compter sur l'accueil le plus sympathique de nos populations et des Bullois en particulier.

Nous adressons à tous les amis du progrès et spécialement aux amateurs de bonne musique l'appel le plus chaleureux.

Bulle, le 27 mai 1887.

Les présidents d'honneur: N^s DUVILLARD, préfet; Eug. GLASSON, syndic;

Le président de fête: Alex. ANDREY, notaire.

Le secrétaire: Louis FASEL, procureur.

Fribourgeois à l'étranger. — Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un de nos compatriotes, M. Ignace de Weck, banquier à Paris, vient d'être nommé commissaire de la Compagnie générale française des Diamants.

Bibliographie

La Cité antichrétienne au XIX^e siècle

Nous avons rendu compte il y a deux ans de ce remarquable livre, dans lequel son savant

auteur, Dom Benoit, a si nettement exposé et si vigoureusement réfuté tous les systèmes dans lesquels se réfugie l'erreur contemporaine, depuis les erreurs extrêmes jusqu'aux erreurs mitigées de ceux qui voudraient établir un moyen terme entre le catholicisme et le rationalisme pur, en vue de les concilier. Le volume contient, en outre, une étude approfondie des doctrines et des œuvres de la franc-maçonnerie, ainsi qu'un examen approfondi et une réfutation complète et décisive de toutes les propositions condamnées par le *Syllabus*. On comprendra, d'après cela, l'importance du Bref que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a daigné adresser récemment à l'auteur.

En voici la traduction :
LÉON XIII PAPE
 « Cher fils, salut et bénédiction apostolique, « Comme Notre plus grand désir est de voir les hommes instruits des sciences sacrées appliquer les forces de leur esprit à la défense de la vérité catholique, c'est avec une vive satisfaction que Nous avons accueilli le présent que vous Nous avez offert de deux volumes de l'ouvrage intitulé : *La Cité antichrétienne au dix-neuvième siècle*, accompagnés de votre lettre pleine de l'expression de votre dévouement. Le titre même de l'ouvrage et les parties que Nous en avons parcourues Nous ont fait

voir que vous vous proposez principalement de combattre certaines doctrines trompeuses répandues aujourd'hui généralement et avec éclat pour séduire les esprits trop peu attentifs à discerner le péril, au grand dommage de la religion et des mœurs. Aussi votre travail, si digne d'éloges comme entrepris pour la défense de la vérité, reçoit un nouveau prix et un nouveau lustre de son opportunité dans les besoins des temps présents.

« Votre talent et le zèle que vous montrez dans la poursuite de dangereuses erreurs Nous donnent l'assurance que vous avez atteint avec un plein succès le but que vous vous êtes proposé. Nous avons donc la ferme confiance que vos livres ne seront pas moins agréables aux lecteurs par la clarté de l'exposition qu'ils ne leur seront salutaires par la solide conviction qu'ils formeront en eux. C'est pourquoi Nous vous remercions à juste titre de votre présent, et, priant le Père des lumières de répandre en vous la sagesse céleste, afin que vous continuiez de combattre, avec le même bonheur, le bon combat, Nous vous donnons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique que vous Nous avez demandée.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le XX avril de l'année MDCCCLXXXVII, la dixième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

La deuxième édition de cet important ouvrage a paru au mois de février dernier. Ce n'est pas une simple réimpression. Le savant auteur s'est étudié à combattre plus clairement encore et plus complètement certaines erreurs en vogue ; il a cité plus souvent les documents pontificaux, tels que les décrets du Concile du Vatican, le *Syllabus*, les *Encycliques de Pie IX* et de *Léon XIII*, enfin il a mis largement à contribution les enseignements et les directions contenues dans l'*Encyclique Immortale Dei*, qui a paru depuis la première édition de la *Cité antichrétienne au XIX^e siècle*.

La nouvelle édition contient environ 150 pages de plus que la première. Elle devrait se trouver dans la bibliothèque de tous ceux, prêtres et laïques, qui se tiennent au courant des travaux de l'apologétique contemporaine.

M. SOUSSENS, Rédacteur

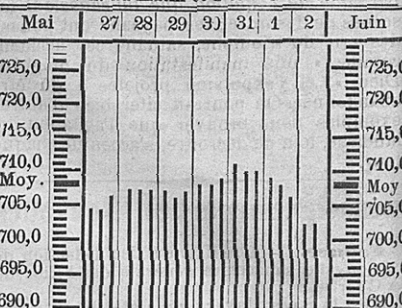
Rhum de la Jamaïque vieux

(0.225) à 4 francs la bouteille

chez JEAN KAESER, à FRIBOURG.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE
 Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Mai	27	28	29	30	31	1	2	Jun
7 h. matin	6	5	4	11	13	13	13	7 h. matin
1 h. soir	7	16	16	18	23	21	19	1 h. soir
7 h. soir	6	12	12	15	15	16		7 h. soir
Minimum	6	5	4	11	13	13		Minimum
Maximum	7	16	16	15	23	21		Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

Vente de Faulx (0.468/368)

Il nous reste un solde de faulx de 1^{re} qualité qui sera vendu, à partir de ce jour, au prix coûtant.

RAUCH & Cie,

Au magasin de fer, aux Arcades.

On cherche à acheter

à proximité d'un chef-lieu, un domaine de rapport et d'agrément avec maison de maîtres, style élégant, en position abritée ; au moins 25 hectares prés, forêts et dépendances en conséquence. Prix jusqu'à 90.000 francs.

Offres sous F. 951, Rodolph Mosse, Zurich. (0.469)

Changement de domicile

M^{me} Pfeifferlé-Buman a l'honneur d'aviser le public qu'elle a transféré son

Magasin d'épicerie

à la Rue des Bouchers, N° 89. Elle se recommande à son honorable clientèle et au public en général. (0.470)

Goutte, rhumatisme

Affections de l'épine dorsale. Affections des glandes. Maladies du système nerveux : douleurs sciatiques ; mal de reins. Maux de tête. Toux ; enrouement ; respiration gênée. Maladies du bas ventre, crampes. Tristesse ; agacement des nerfs, etc., etc. Traitement aussi par correspondance ; remèdes inoffensifs. (0.405/819/89)

Bremicker, méd. prat., Glaris (Suisse). Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison.

La première agence de publicité suisse

ORELL, FUSSLI & C^{IE}
FRIBOURG

70, rue des Epouses, 70

Bâle, Zurich, Berne, Coire, Liestal, Lucerne, Saint-Gall, etc.

soigne chaque jour l'expédition d'annonces de tout genre, pour tous les journaux, publications industrielles, périodiques, etc., de la Suisse et de l'étranger ;

facture aux prix originaux des journaux, d'après l'espace qu'occupent les lignes ;

accorde en outre, pour des ordres importants, de forts rabais sur les prix originaux, fait des conditions de paiement favorables, et assure une entière discrétion.

UN PARFAIT MODÈLE

DE LA PIÉTÉ FILIALE

VIE DE M^{me} MARIE-ÉLISABETH BRY

PAR LE R. P. OSTER de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Prix 3 francs.

En vente à l'imprimerie catholique, à Fribourg :

Cæcilia, recueil de musique conforme aux principes de l'Association de Sainte-Cécile pour la restauration de la musique religieuse, contenant 9 messes et plus de 100 motets, litanies et cantiques, la plupart à 3 ou 4 voix, 1 vol. in-12° cart. avec table 4 fr.

FABRIQUE ET DÉPOT

DE

Pianos, Harmoniums, Harmoniflûtes, Melodéons, Clariophons, Clarioflûtes, Bandonions, Accordeons, Harmonicas, Cithares, etc., etc.

Nouveau! ACCORDÉONS AMÉRICAINS Nouveau!

Claviature indestructible, Fermeur des soufflets, Garde-plis, Aanches à coulisses, chaque note facile à recharger, Son brillant, Languettes Ayax incassables.

Tableaux avec des figures qui se meuvent par le rouage, allant de 2 à 7 heures.

Echange, réparations et accordage de tous les instruments. (0.453/360)

W. BESTGEN, « à la Lyre », rue Fédérale, BERNE

OUVRAGES

POUR LE

MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, d'après les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, par le chanoine J. M. A. 50 cent.

La dévotion au Sacré-Cœur de N.-S. Jésus-Christ. 2 fr. 50.

De l'amour et du Cœur de N.-S. Jésus-Christ. Elevations, par le P. Gabriel BOUFFIER, par l'auteur des *Paillettes d'Or*. 1 fr. 45.

Petit Mois du Sacré-Cœur, dédié aux âmes qui aiment Jésus. Broché 50 cent., relié 1 fr. 40.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le P. J. CROSET, S. J. 1 fr.

Année du Sacré-Cœur de Jésus. Une pensée extraite des œuvres du Père de la Colombière et de la Bienheureuse Marguerite-Marie pour chaque jour de l'année. 60 cent.

Le Sacré-Cœur de Jésus dans ses rapports avec Marie, étudié au point de vue de la théologie et de la science moderne ; ou *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, par le R. P. Jules Chevalier, supérieur général des missionnaires du Sacré-Cœur. Honoré d'un bref de S. S. Léon XIII et orné de quatre belles gravures photographiques. 1 splendide volume in-8° de plus de 800 pages. Franco. 7 fr. 50.

Les trésors du Cœur de Jésus, d'après la B. Marguerite-Marie, par le chanoine J. M. A., missionnaire apostolique. Franco. 50 cent.

Le chrétien dévoué au Sacré-Cœur de Jésus. Exercices de piété, par M. l'abbé d'Herouville. Nouvelle édition contenant les litanies et l'office du Sacré-Cœur. In-18 de 326 p. 1 fr. 25.

Le Sacré-Cœur, réponse à certaines attaques contemporaines, par L. LE BIAIRD 50 cent.

Manuel de l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous 1 fr. 25.

Neuvaine du Cœur de Jésus, par saint Alphonse de LIGUORI. 20 cent.

Les disciples du Sacré-Cœur de Jésus ou Petit Mois du Sacré-Cœur. 50 cent.

Le Sacré-Cœur de Jésus, exposé théologique et pratique de la dévotion au Sacré-Cœur, par le R. P. JEAN-MARIE, Franciscain de l'Observance, docteur en théologie. 2 fr.

Le vrai dévot au Sacré-Cœur de Jésus à l'école du divin Maître et devant son autel ; exercices enrichis d'indulgences en l'honneur du Sacré-Cœur. 90 cent.

Vraie dévotion au Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. l'abbé COULIN. 2 francs.

Petit Mois du Sacré-Cœur de Jésus ; pensées pieuses pour le Mois de juin, extraites du livre de Piété de la jeune fille, par l'auteur des *Paillettes d'Or*. 147^e édition. 20 cent.

Petit Mois du Sacré-Cœur, contenant des réflexions appropriées aux 33 années de la vie de N.-S. Jésus-Christ. 15 cent.

Huit jours au Sacré-Cœur à Montmartre ; méditations, documents, prières, par le chanoine Elie REDON, missionnaire apostolique. Extrait partiellement de la *Jeune fille chrétienne*. 1 fr. 25.

Eclaircissements sur l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous 10 cent.

Les dévices des amis de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge ou pieuses prières composées par le Vénérable Louis de BLOIS. 1 fr. 25.

La Théorie de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus d'après les documents authentiques et les sources originales, par l'abbé Jules THOMAS, D. en théologie. 3 fr. 50.

Les Trois Mois de Jésus. Janvier, juin, juillet, consacré à Jésus, suivis d'un exercice pour entendre la sainte messe en l'honneur du Sacré-Cœur, avec approbation. 30 cent.

Le Mois du Sacré-Cœur de Jésus préparé par le Mois de Marie pour l'union des cœurs, par Pierre LACHEZE (de Paris). 1 fr. 50.

Mois du Sacré-Cœur des enfants de Marie, par le R. P. HUGUET. 5^e édition. 75 cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par Mgr de SÉGUR. 75 cent.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE
 Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)